

# JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE

PARAISANT LE 1<sup>er</sup> ET LE 16 DE CHAQUE MOIS A LOME

## T A R I F

ACHAT	ABONNEMENT ANNUEL	ANNONCES
<ul style="list-style-type: none"><li>● 1 à 12 pages.....200 F</li><li>● 16 à 28 pages.....600 F</li><li>● 32 à 44 pages.....1 000 F</li><li>● 48 à 60 pages.....1 500 F</li><li>● Plus de 60 pages.....2 000 F</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>● TOGO..... 20 000 F</li><li>● AFRIQUE..... 28 000 F</li><li>● HORS AFRIQUE.....40 000 F</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>● Récépissés de déclarations d'Associations...10 000 F</li><li>● Avis de perte de titre foncier (1er et 2<sup>e</sup> insertions)..... 20 000 F</li><li>● Avis d'immatriculations..... 10 000 F</li><li>● Certification du JO..... 500 F</li></ul>

N.B : Le paiement à l'avance est la seule garantie pour être bien servi. Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'Imprimerie TOMETY Tél : 22 25 06 14 / 90 08 49 83 / 99 47 35 86 / 22 38.73 46 - 05 BP 225 LOME

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION

CABINET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE - TEL : 22 21 27 01 LOME

### SOMMAIRE

#### PARTIE NON OFFICIELLE

##### AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

Conservation de la propriété foncière (Avis de demande d'immatriculations)

Le service du journal officiel décline toute responsabilité quant à la teneur des actes publiés sous cette rubrique.

Toutes personnes intéressées sont admises à former opposition aux présentes immatriculations es mains du conservateur soussigné dans le délai de trois mois à compter de l'affichage des présents avis, qui aura lieu incessamment en l'auditoire des tribunaux de : Lomé, Tsévié, Kévé, Aného, Vogan, Agou, Kpalimé, Atakpamé, Akata, Blitta, Sokodé, Kara, Dapaong et Cinkassé.

Suivant réquisition n° 36200, déposée le 18-09-12. M. SOHE Yawo, profession de Superviseur, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un triangle, d'une contenance totale de 02a 70ca, situé à Lomé Afiao Totsivi Gblenkomé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par le lot n° 447, au Sud et à l'Est par les lots 440A et 441A et à l'Ouest par une rue de 16m.

Suivant réquisition n° 43054, déposée le 10-07-15. Mme LAWSON Anoko Adjoavi D. épouse GBADOE, profession de Coiffeuse, demeurant et domiciliée à Kégué Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 3a 46ca, situé à Tsévié Lebe Abolave Klinwui, Préfecture du Zio, et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité ADELGNASSI et au Sud par une rue de 20m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43302, déposée le 19-08-15. M. AGOSSOU Abram Amétépé, profession de Médecin, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 28ca, situé à Lomé Agoè-Nyivé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud par un lot non identifié, à l'Est par le lot n° 384 B et à l'Ouest par un lot non identifié.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est

Suivant réquisition n° 43303, déposée le 19-08-15.  
Mme ADADE Justine épouse FARAGOU, profession d'Aide Ménagère, demeurant et domiciliée à 2 IMP MARQUERITE - Paris Duras 31200 Toulouse. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Française, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 65ca, situé à Lomé Baguida Sud Ouest, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de la Détente et borné au Nord par le lot n° 49, au Sud par les lots n°s 46 et 45, à l'Est par le lot n° 48 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43304, déposée le 19-08-15.  
M. EDOH Kokou Mesah, profession de Chauffeur, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 11a 10ca, situé à Lomé Aflao Klémé Kpodji, Préfecture du Golfe, et borné au Nord et au Sud par la collectivité TOSSAH, à l'Est par la route Ségbé Sanguéra et à l'Ouest par les Héritiers KPETIGO et HAVON.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43305, déposée le 19-08-15.  
M. EDOH Kokou Mesah, profession de Chauffeur, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 14a 47ca, situé à Lomé Aflao Klémé Kpodji, Préfecture du Golfe, et borné au Nord et au Sud par la collectivité TOSSAH, à l'Est par la route Sanguéra-Ségbé de 28m, à l'Ouest, au Nord et au Sud par les Héritiers HAVON Kpeda.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43306, déposée le 19-08-15.  
Mme ATAYI Ayoko Mawuena épouse GABIAM, profession de Secrétaire, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Lomé Klobatème, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité POULAN DOGLI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43307, déposée le 19-08-15.  
Mme ATAYI Ayélé Mawubedjro épouse FIADJOE, profession de Revendeuse, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Lomé Klobatème, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité DOGLI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43308, déposée le 19-08-15.  
Mme ATAYI Tchotcho Mawule, profession d'Assistante de Direction, demeurant et domiciliée à Lomé Adidoadin. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 42a 86ca, situé à Lomé Klobatème, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité DOGLI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43309, déposée le 19-08-15.  
Mme ATAYI Tchotcho Mawule, profession d'Assistante de Direction, demeurant et domiciliée à Lomé Adidoadin. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 18a 00ca, situé à Lomé Klobatème, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité DOGLI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43310, déposée le 19-08-15.  
M. TCHEOU Tchalon, profession de Chef de Personnel demeurant et domicilié à Apédokoè - Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à Lomé Aflao Apédokoè Gbomané, Préfecture du Golfe, et borné au Nord ; à l'Est et à l'Ouest par la propriété AKATC Kossi et au Sud par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43311, déposée le 19-08-15. Mme KONDO Gbana, profession d'Employée, demeurant et domiciliée à Gblinkomé - Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 06a 17ca, situé à Lomé Tokoin Est, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de N'Kafu et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au sud par le lot n° 03 et à l'Est par la rue DOVE VENOU de 12m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient à MM. KONDO Gbana, Ejumet, Tenet Kossi, Modjérée, Kossou Dégou, Kawodjou et Obidon Nodé et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43312, déposée le 20-08-15. M. AZIAGBA M. Fidèle, profession de Technicien Bâtiment, demeurant et domicilié à Adidogomé - Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 01ha 03a 28ca, situé à Lomé Aflao Akato Viépé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par la propriété AZIAGBA Komlan, au Sud par la propriété AFENU, à l'Est par la propriété AFENU et à l'Ouest par la propriété GOLOE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43313, déposée le 20-08-15. M. AMEWOUNOU Téko, profession de Retraité, demeurant et domicilié à Lomé Aflao Soviépé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 06ca, situé à Lomé Aflao Soviépé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par le lot n° 1195, au Sud par le lot n° 1191, à l'Est par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par le lot n° 1192.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43314, déposée le 20-08-15. Mme KAKAYE Abiba, profession de Ménagère, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 06a 21ca, situé à Lomé Légbassito Atiémé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord et à l'Ouest par GATOGO, au Sud et à l'Est par des rues de 14m chacune.

Suivant réquisition n° 43315, déposée le 20-08-15. Mme KAKAYE Abiba, profession de Ménagère, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 07a 65ca, situé à Lomé Agoènyivé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Téléssou Gozan-Kopé et borné au Nord par la propriété DRAKY Evédji, au Sud par une rue non dénommée de 12m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété RAMBERT Hounou C. Appolo.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43316, déposée le 20-08-15. M. AZIAMALE Komlan Sodjiné, profession de Commerçant, demeurant et domicilié à Agoè-Nyivé - Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 06a 74ca, situé à Lomé Agoè-Nyivé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Danlimé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété DOKPOH et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43317, déposée le 20-08-15. M. PISSANG Mawapawe Essohanam, profession de Chargé de Projet, demeurant et domicilié à Lomé Sogbossito. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 05a 96ca, situé à Lomé Agoè-Nyivé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Agbokopé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud et à l'Est par la propriété TETE Agbekonyi et à l'Ouest par la forêt Fétiche.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43318, déposée le 20-08-15. M. AZIACA Messan, profession de Directeur Financier, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 04a 39ca, situé à Lomé Sanguéra, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Sonoussimé et borné au Nord et à l'Est par des rues de 14m chacune, au Sud et à l'Ouest par la propriété OSSANI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est

Suivant réquisition n° 43319, déposée le 20-08-15.  
**M. AZIAKA Messan**, profession de Directeur Financier, demeurant et domicilié à Lomé - Agoényivé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 03a 88ca, situé à Lomé Sanguéra, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Sououssimé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété OSSENI, au Sud et à l'Est par des rues de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43320, déposée le 20-08-15.  
**M. FIOGBO Kofi Théophile**, profession de Projecteur-Architecte, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 30ca, situé à Lomé Afiao, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Yokoe-Aglégan et borné au Nord par le lot n° 641, au Sud par une rue de 16m, à l'Est par le lot n° 640 et à l'Ouest par le lot n° 638.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43321, déposée le 20-08-15.  
**Mme KUMEDZRO Abla**, profession d'Enseignante, demeurant et domiciliée à Lomé Afiao Adidogomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 02a 38ca, situé à Lomé Afalo Segbé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Douane et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de la collectivité AGOH et au Sud par une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43322, déposée le 20-08-15.  
**M. ADAWOUSSO Amégbetchi Kossi Marc**, profession de Dessinateur, demeurant et domicilié à Lomé Baguida. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 06a 98ca, situé à Lomé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Baguida et borné au Nord et à l'Ouest par les lots respectivement n°s 4 et 7, au Sud et à l'Est par les rues non dénommées de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43323, déposée le 20-08-15.  
**Mme ATCHIKITI Kossiwa Djigbodi épouse AGBEVIADÉ**, profession de Ménagère, demeurant et domiciliée à Lomé Tokoin Ramco. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 60a 58ca, situé à Nopé, Préfecture de l'Ave, connu sous le nom de Aklomse et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par la propriété KITSISSOU Komlan M. et une rue de 14m, à l'Est par la propriété ADOUAKONOU G. et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43324, déposée le 20-08-15.  
**Mme ATCHIKITI Kossiwa D. épouse AGBEVIADÉ**, profession de Ménagère, demeurant et domiciliée à Lomé Tokoin Ramco. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Noépé Awadape, Préfecture de l'Ave, connu sous le nom de CEG KPOTA et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété ATTIGAN, à l'Est par une rue de 16m et au Sud par une rue de 70m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43325, déposée le 20-08-15.  
**M. BONSI Dodji Komla**, profession de Comptable, demeurant et domicilié à Lomé Ségbé Akato. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 73ca, situé à Lomé Afiao Akato, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Viépé et borné au Nord par un croisement de deux rues, au Sud par la propriété SEMADO, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 10m et 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43326, déposée le 21-08-15.  
**M. OGBONE Lassissi Tinin**, profession d'Infirmier d'Etat, demeurant et domicilié à Elavagnon. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à Tsévié Adétikopé, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Atchanvédo et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DOGBLA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43327, déposée le 21-08-15.  
**M. AFFO AGNON** Oniandon, profession d'Economiste, demeurant et domicilié à Elavagnon. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à Tsévié Adétikopé, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Atchanvédo et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DOGBLA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43328, déposée le 21-08-15.  
**M. DONOU Komlavi Kodzo**, profession de Gestionnaire, demeurant et domicilié à Lomé Avénou. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 01ca, situé à Lomé Aflao Akato, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Viépé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété Kwassi KLUTSE et à l'Ouest par une rue de 18m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43329, déposée le 21-08-15.  
**M. DONOU Komlavi Kodzo**, profession de Gestionnaire, demeurant et domicilié à Lomé Avénou. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 06a 36ca, situé à Lomé Aflao Akato, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Viépé et borné au Nord et à l'Ouest par des rues respectivement de 14m et 16m, au Sud et à l'Est par la propriété Kwassi KLUTSE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43330, déposée le 21-08-15.  
**M. MAGNON Komlan Adégnon Patrick**, profession de Directeur de Société, demeurant et domicilié à Lomé Attiégo. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 24a 00ca, situé à Tsévié Gbatopemodji, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Assové et borné au Nord et au Sud par des rues respectivement de 16m et 30m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de la collectivité AFOTUDE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels,

Suivant réquisition n° 43331, déposée le 21-08-15.  
**M. AMEDJROVI Ablam**, profession de Déclarant en Douane, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 01a 50ca, situé à Lomé Agoènyivé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Légbassito et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété DRAH et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43332, déposée le 21-08-15.  
**Mme EKLU-KOKU Aba Nutifafa épouse DUMON** et **M. DUMON Barry**, profession de Revendeuse et Pilote, demeurant et domiciliés à Lomé. Majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Lomé Agoènyivé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Vakpossito et borné au Nord par une rue existante de 20m et à l'Ouest par une ruelle de 6m, au Sud et à l'Est par la propriété KONLAMBIGUE Pikabé.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43333, déposée le 21-08-15.  
**M. AGBAVITO Aholou**, profession de Gestionnaire, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 75a 88ca, situé à Kévé Agoudja, Préfecture de l'Ave, connu sous le nom de Agodéké et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété EZO Abotsi et au Sud par la route AGOUDJA DZOGBEPEME de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43334, déposée le 21-08-15.  
**M. BADAWASSOU Tchaa**, profession d'Ingénieur d'Agriculture, demeurant et domicilié à Cinkassé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Lomé Légbassito, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Atiémé et borné au Nord par une rue de 28m, au Sud par la propriété GOUGOU Kokou, à l'Est par la propriété KALISSAGOU Hitolea et à l'Ouest par la propriété OURO-BANG-NA Tchagao.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est

Suivant réquisition n° 43335, déposée le 21-08-15.  
Mlle RAMANOU Mawussi Adetayo, profession d'Agent de Banque, demeurant et domiciliée à Lomé Tokoin Séminaire. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 08a 13ca, situé à Kévé Aképé, Préfecture de l'Ave, connu sous le nom de Akepedo et borné au Nord par la propriété de la collectivité TOVIEKOU N'koukou, au Sud par la rue de 16m, à l'Est par la propriété de la collectivité KOUMADOH et à l'Ouest par la rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43336, déposée le 21-08-15.  
Mlle RAMANOU Mawussi Adetayo, profession d'Agent de Banque, demeurant et domiciliée à Lomé Tokoin Séminaire. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 44a 79ca, situé à Kévé Aképé, Préfecture de l'Ave, connu sous le nom de Akepedo et borné au Nord par la Route Nationale N° 5 Lomé-Kpalimé de 40m, au Sud et à l'Ouest par des rues de 16m chacune et à l'Est par la propriété de la collectivité MOVE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43337, déposée le 21-08-15.  
Me POUWI Gnimdou Albert David rep. Par M. POUWI Léoudé Eglou, profession de Notaire, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 54a 19ca, situé à Tsévié Davié, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Adétikopé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par des rues respectivement de 14m, 30m et 12m et à l'Est par la propriété VIDJRAKOU Kokou et la Route Nationale N° 1 Lomé Dapaong.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43338, déposée le 21-08-15.  
M. DEGBE Kokou profession de Menuisier, demeurant et domicilié à Lomé Vakpossito. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 01ca, situé à Lomé Agoényivé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Vakpossito et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AZIABLE et au Sud par une rue non dénommée de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43339, déposée le 20-08-15.  
M. AMAH-ATAYI Ayi, profession d'Informaticien, demeurant et domicilié à Lomé Agoényivé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 01ha 99a 94ca, situé à Agou Amoussoukopé, Préfecture d'Agou, connu sous le nom de Klové Vudo Kpovenu et borné au Nord, au Sud, à l'Est par la propriété AKLIKA et à l'Ouest par la voie ferrée Lomé-Kpalimé de 30m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43340, déposée le 25-08-15.  
M. AGUIM Essodjolo, profession de Directeur de Société, demeurant et domicilié à Lomé Adidoadin. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Lomé Agoényivé. Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Zone Centrale Nord et borné au Nord par le lot n° 631, au Sud par une rue non dénommée de 14m, à l'Est par le lot n° 634 et à l'Ouest par le lot n° 632 B.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43341, déposée le 24-08-15.  
Mme AVOKPO Akossiwa, profession de Ménagère demeurant et domiciliée à Bè-Kpota. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 02a 92ca, situé à Lomé Hédzranawoé Préfecture du Golfe, et borné au Nord par le lot n° 933, au Sud par une rue non dénommée de 14m, à l'Est par le lot n° 929 et à l'Est par le lot 328 A.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43342, déposée le 21-08-15.  
M. KOUDOAGBO Kodjo Kadévi, profession de Commerçant, demeurant et domicilié à Lomé Agoé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 11a 97ca, situé Lomé Agoényivé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de SORAD et borné au Nord par le lot n° 230, au Sud par le lot n° 224, à l'Est par une rue non dénommée de 14m à l'Ouest par les lots n°s 229 et 225.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43343, déposée le 24-08-15. Mme WILSON Ayoko Lolo, profession d'Accoucheuse, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 01ha 13a 09ca, situé à Tsévié Gblainvié, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Tové et borné au Nord par les propriétés DASSI Mayé et DASSI ADZEWODA Kodjovi, au Sud par la propriété KWAKU AKPE Samuel, à l'Est par les propriétés DASSI ADZEWODA Kodjovi, DASSI Mayé et SASSOU Gérard et à l'Ouest par la collectivité APLA Ayigogoé.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43344, déposée le 24-08-15. M. ALEKI Kodjo Kitchoou, profession de Médecin, demeurant et domicilié en France – Villeurbanne. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 11a 19ca, situé à Lomé Agoényivé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Zone Nord de la Gendarmerie et borné au Nord par une rue non dénommée de 20m, au Sud par l'intersection des rues non dénommées de 20m et 14m à l'Est par le lot n° 117 et à l'Ouest par les lots n°s 113 et 114.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43345, déposée le 24-08-15. M. SOLITOKI Patanata, profession de Secrétaire d'Administration, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 66ca, situé à Lomé Légbassito, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Vudike et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud par la collectivité HOUMALI, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AKIHOLA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43346, déposée le 24-08-15. M. SANDAH Ilégbami, profession d'Employé, demeurant et domicilié à Lomé Agoé Koffi Panoo. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 74ca, situé à Lomé Agoényivé Houmbi, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par le lot n° 403, au Sud par le croisement des rues de 30m et de 14m, à l'Est par le lot n° 401 et à l'Ouest par le lot n° 404.

Suivant réquisition n° 43347, déposée le 24-08-15. M. DJAGOUNTE Mondou, profession de Revendeur, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 02a 97ca, situé à Lomé Sanguéra, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Nanégbé et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud par la propriété NEGLO Gavi, à l'Est par la propriété DJAGOUNTE Kérim et à l'Ouest par la collectivité KOUMMENO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43348, déposée le 24-08-15. M. AMEMATSRO Komi, profession de Comptable, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Lomé Aflao Sagbado, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par le lot n° 10, au Sud par une rue de 12m, à l'Est par les lots n°s 13 et 14 et à l'Ouest par AYIRAADJIGBO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43349, déposée le 24-08-15. M. ABOTSI Gagnedzi Komlan, profession d'Employé de Société, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 03a 99ca, situé à Lomé Sanguéra, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Vakpossito et borné au Nord par une rue non dénommée de 20m, au Sud et à l'Est par la collectivité ATAGBA et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43350, déposée le 27-08-15. Mme ASSAH Akusika Mawupé Léila, profession de Revendeuse, demeurant et domiciliée à Lomé Anomé Adidoadin. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 04a 49ca, situé à Lomé Agoé Nyivé Téléssou, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Anôme et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété de la collectivité DOH et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et

Suivant réquisition n° 43351, déposée le 27-08-15.  
M. MAWUGBE-AHOLOUVI Kouami Augustin, profession de Retraité, demeurant et domicilié à Lomé Agbalépédo. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 29a 96ca, situé à Aképé, Préfecture de l'Avé, connu sous le nom de Attiglime et borné au Nord, au Sud, à l'Ouest par des rues de 14m chacune et à l'Est par les propriétés ANYIDOHO Kossi Patrick et Abla Butsome.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43352, déposée le 27-08-15.  
M. MAWUGBE-AHOLOUVI Kouami Augustin, profession de Retraité, demeurant et domicilié à Lomé Agbalépédo. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 29a 96ca, situé à Aképé, Préfecture de l'Avé, connu sous le nom de Attiglime et borné au Nord par la route NYRAVEAKEPE de 20m, au Sud par une rue de 14m, à l'Est par les propriétés ANYIDOHO Kossi Patrick et Abla Butsome et à l'Ouest par une rue de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43353, déposée le 26-08-15.  
M. TEMOU Kodjovi, profession de Somptable, demeurant et domicilié à Lomé Nyékonakpoè. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 02a 97ca, situé à Lomé Sanguéra, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Dangbéssito et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété de la collectivité WOGODO, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 16m et 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43354, déposée le 26-08-15.  
M. AGBAN Tagbah Sourou, profession de Comptable, demeurant et domicilié à Lomé Agoényivé Fidokpoui. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Lomé Togblékopé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Fidokpoui et borné au Nord et à l'Ouest par des rues existantes de 16m et 28m, au Sud et à l'Est par la propriété DOVI K. Paul.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43355, déposée le 26-08-15.  
M. GBADAMASSI Abdou Gafarou, profession de Médecin, demeurant et domicilié à Lomé Adidogomé Awatamé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 02a 00ca, situé à Lomé Sagbado, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Wonyomé et borné au Nord et à l'Est par le lot n° 78, au Sud par une rue non dénommée de 24m et à l'Ouest par le lot n° 6.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43356, déposée le 26-08-15.  
M. AHARRH GNAMA Akatr Mafissa, profession de Sociologue, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 16a 81ca, situé à Tsévié Mission Tové, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Gbemo Kpodzi et borné au Nord par une voie en express de Mission-Tove Agoè de 70m, au Sud et à l'Ouest par la propriété AMOUSSE et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43357, déposée le 27-08-15.  
Mme AKPO-IDRISSOU Charifatou épouse JASSEN, profession de Ménagère, demeurant et domiciliée à Lomé Agbalépédogan. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 60a 14ca, situé à Tsévié Davié, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Dalavé et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par les rues non dénommées de 16m chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43358, déposée le 27-08-15.  
Mme TCHABLI Yendupab, profession d'Agent des Impôts, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 05a 86ca, situé à Lomé Légbassito, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Légbassito et borné au Nord et au Sud par la collectivité GBODZO, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par la propriété YOYOR.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43359, déposée le 27-08-15. Mme TCHABLI Yendupab épouse KOMBATE, profession d'Agent des Impôts, demeurant et domiciliée à Lomé Cité du Port. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 3a 04ca, situé à Lomé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Vakpossito et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGOSSOU Abossé.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43360, déposée le 27-08-15. Mme AMELETE Badibalaki épouse WALLA, profession de Ménagère, demeurant et domiciliée à Lomé Agbalépedogan. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à Tsévié Dalavé, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Amla Kopé et borné au Nord et au Sud par la propriété AYEDZI, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 16m et 14m chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43361, déposée le 27-08-15. M. BAWA Assouma, profession d'Ingénieur Génie Civil, demeurant et domicilié à Agbalépédo. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 65ca, situé à Lomé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Agbalépedogan et borné au Nord par le lot n° 2000, au Sud par les lots n°s 2004 et 2006, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par le lot 2001.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43362, déposée le 27-08-15. Mme EKLOU Yawavi, profession de Revendeuse, demeurant et domiciliée à Lomé Qt Lom-Nava. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 05a 76ca, situé à Aného Agbodrafo, Préfecture des Lacs, connu sous le nom de Alogavi et borné au Nord par la propriété LAWSON Yawo T., au Sud par une rue de 14m, à l'Est par la propriété AVOKPO Tévi et à l'Ouest par la propriété de la collectivité LAWSON.

Suivant réquisition n° 43363, déposée le 27-08-15. Mme AHITE Dédé Yolande, profession de Directrice de Société, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 55a 27ca, situé à Lomé Agoényivé Légbassito, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Agossito et borné au Nord et à l'Ouest par des rues existantes de 14m chacune, au Sud par une rue existante de 16m et la propriété ABALO Edoh Yaovi et à l'Est par la propriété DOSSEH Azobou.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43364, déposée le 27-08-15. M. MAMADOU Ma-Alouman, profession d'Employé de Banque, demeurant et domicilié à Lomé Agoè Téléssou. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 02a 94ca, situé à Lomé Sanguéra, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Nanégbé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété GUEDOPE, au Sud et à l'Est par des rues existantes de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43365, déposée le 27-08-15. Mme AMETOWOYONA Amélé, profession d'Agent Commercial, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 05a 89ca, situé à Lomé Anfamé-Nord, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Adidomé et borné au Nord par les lots N°s 1364 et 1366, au Sud par une rue non dénommée de 14m, à l'Est par les lots n°s 1367B et 1369 et à l'Ouest par le lot n° 1365.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43366, déposée le 27-08-15. M. KALIPE Kossi Agbéko, profession de Gestionnaire, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 02a 27ca, situé à Lomé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Zone-Maman N'danida et borné au Nord par le lot n° 292, au Sud par une rue non dénommée de 20m, à l'Est et à l'Ouest par les lots n°s 291C-290 et 291B.

Suivant réquisition n° 43367, déposée le 27-08-15.  
M. AKAKPO Koffitse, profession d'Opérateur Economique, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 29a 89ca, situé à Kévé Aképé, Préfecture de l'Avé, connu sous le nom de Aképé et borné au Nord par la propriété TONYO, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43368, déposée le 27-08-15.  
Mme AKPAKI A. Constance, profession de Directrice de Société, demeurant et domiciliée à Lomé (Résidence du Bénin). Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 05ha 87a 47ca, situé à Tsévié Assome, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Louitoto et borné au Nord et au Sud par la propriété Mme AKPAKI A. Constance, à l'Est par la propriété PALANGA, à l'Ouest par le ruisseau Louitoto.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43369, déposée le 27-08-15.  
M. APETOR Komi, profession d'Agent de la Banque, demeurant et domicilié en France (Paris). Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité française, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 04ha 18a 67ca, situé à Tsévié Assome, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Aveko et borné au Nord par la propriété AZIAGBLE Kossi, au Sud par les propriétés EPOU Namegnon et GBOGAN, à l'Est par la propriété AZIADIPE Dedonou et à l'Ouest par la propriété DZOKA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43370, déposée le 27-08-15.  
M. KANEKATOUA Batouala Yao E., profession de Directeur de Société, demeurant et domicilié à Lomé (Résidence du Bénin). Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 12ha 36a 85ca, situé à Tsévié Assome, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Amedeta et borné au Nord par les propriétés TEYI et BEDE, au Sud par la propriété PALANGA, à l'Est par les propriétés PASSAH et PALANGA et à l'Ouest par la propriété de la collectivité KOKODOKO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43371, déposée le 27-08-15.  
Mme BANLA Bikiliwé, profession de Caissière, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Lomé Agoènyivé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Sogbossito et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la prop. AGBO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43372, déposée le 27-08-15.  
M. AKLI Koami, profession d'Assistant, demeurant et domicilié à Adidogomé Kohé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 08a 69ca, situé à Kévé, Préfecture de l'Avé, connu sous le nom de Aképé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété KASSAN DOH-ZADZO, au Sud par une rue de 14m et à l'Est par une rue de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43373, déposée le 28-08-15.  
Mme AGLEBE Amélie Delphine, profession de Ménagère, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 01a 88ca, situé à Lomé Afiao Batomé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, à l'Est par le lot n° 136B, au Sud par une rue de 14m et à l'Ouest par la route Totsivi-Gblenkomé de 28m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43374, déposée le 28-08-15.  
M. AGBOGBE Amevi Sourou, profession de Consultant en Gestion, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 10a 12ca, situé à Sanguéra Zopomahé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par DAMANYI Ayawovi, au Sud par AGBALENYO Yewoessi, à l'Est par la collectivité TOMELAN et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43375, déposée le 28-08-15. M. ABOTCHI Kodjo, profession d'Electronicien, demeurant et domicilié à Tsévié. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 17a 98ca, situé à Tsévié Boloumondji Glodomé, Préfecture du Zio, et borné au Nord par la propriété AGBAN Koami, au Sud par une rue de 14m, à l'Est par la propriété AGBAN Koami et une rue de 14m et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43376, déposée le 28-08-15. M. ABOTCHI Kodjo, profession d'Electronicien, demeurant et domicilié à Tsévié. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Tsévié Boloumondji Glodomé, Préfecture du Zio, et borné au Nord, à l'Ouest, à l'Est par la propriété AGBAN Koami et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43377, déposée le 28-08-15. Mme KARA BOKA Ayélé, profession de Styliste-Modéliste, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 07a 12ca, situé à Lomé Agoènyivé Kégué Dingble, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, à l'Est par des rues de 20m chacune, au Sud et à l'Ouest par les lots n°s 334B et 333.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43378, déposée le 28-08-15. Mme TETE Ablavi Lonhonyé, profession de Couturière, demeurant et domiciliée aux USA. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 6a 00ca, situé à Lomé Légbassito Kové, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, au Sud, à l'Est par la collectivité AGBO Djakpa et à l'Ouest par une

Suivant réquisition n° 43379, déposée le 28-08-15. Mme LAWSON Anoko Eliane Pascale, profession de Gérante de Société, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 04a 55ca, situé à Lomé Adoboukomé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par Germain, au Sud par une ruelle de 4m, à l'Est par Nicolas et DOLEKOU Koffi et à l'Ouest par la rue de France de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble appartient à la Société PATRIMOINE ET INVESTISSEMENT et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43380, déposée le 28-08-15. M. AGBAYIZATO Essofa Aminou, profession de Gestionnaire Comptable, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 4a 35ca, situé à Tsévié Adétikopé Atchanvedo, Préfecture du Zio, et borné au Nord, à l'Est par des rues non dénommées de 14m et 16m ; au Sud et à l'Ouest par la propriété SABA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43381, déposée le 28-08-15. Feu KUDADJE Kpoti-Kpobada représenté par Mme KUDADJE Adjélé Kafui épouse KODJO, profession de Secrétaire de Direction, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, mandataire du Groupement COUDE À COUDE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 2ha 46a 01ca, situé à Tsévié Dalave Zogbédji, Préfecture du Zio, et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AVO SOGAN.

Elle déclare que ledit immeuble appartient au Groupement COUDE À COUDE et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43382, déposée le 31-08-15. M. MONKPEBOR Nassampouan, profession de Technicien Automobile, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 08a 73ca, situé à Lomé Soviébé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par les lots 876B et 876, au Sud par une rue de 14m non dénommée, à l'Est par le lot n° 869 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Suivant réquisition n° 43383, déposée le 31-08-15.  
M. BATCHABANI Essoyéké, profession d'Etudiant, demeurant au Canada et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 3a 01ca, situé à Tsévié Djagble, Préfecture du Zio, et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété GBOGLAN et à l'Est par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43384, déposée le 31-08-15.  
M. BENISSANH DATE Anani, profession d'Officier des FAT, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 04a 47ca, situé à Lomé Aflao Apédokoè, Préfecture du Golfe, et borné au Nord et à l'Est par la propriété VEDOME Amédji Toko, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43385, déposée le 31-08-15.  
M. BENISSANH DATE Anani, profession d'Officier des FAT, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 11a 98ca, situé à Tsévié Wuagba Didokanou, Préfecture du Zio, et borné au Nord, à l'Ouest par des rues non dénommées de 16m et 14m chacune ; au Sud par les lots n°s 14 et 15 et à l'Est par le lot n° 13.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43386, déposée le 31-08-15.  
M. BENISSANH DATE Anani, profession d'Officier des FAT, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Lomé Aflao Apédokoè, Préfecture du Golfe, et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété VEDOME Amedji, au Sud et à l'Est par des rues de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43387, déposée le 31-08-15.  
M. ADJATO-YAWO Kossivi, profession de Revendeur, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 01a 51ca, situé à Lomé Aflao Apédokoè, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, au Sud, à l'Est par la propriété VEDOME Amédji Toko, et à l'Ouest par une rue de 16m non dénommée.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43388, déposée le 01-09-15.  
M. BADJARE Bérimame et Mme ADJAYI Macomba Bétidé, profession d'Ingénieur Agronome et d'Agriculture, demeurant et domiciliés à Lomé. Majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Tsévié Mission Tové Kesseve, Préfecture du Zio, et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud par la propriété LOUSSOUSSI, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADJAKLO K. K.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43389, déposée le 01-09-15.  
M. DIALLO Aboudoulatif, profession de Pharmacien, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 17a 69ca, situé à Lomé Agoényive Cacaveli, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, au Sud par les lots n°s 11 et 17 ; à l'Est par les lots n°s 14 et 16, à l'Ouest par une rue de 50m non dénommée.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43390, déposée le 01-09-15.  
M. NUBUKPO Komla Messan, profession de Professeur d'Université, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 03ha 18a 84ca, situé à Lowoè Flivekon, Préfecture du Zio, et borné au Nord par les propriétés KLANKANI Kalampe et Koffi Christophe NUBUKPO, au Sud par les propriétés SIKAAmoussouvi et TOULASSI Atsou Gbeklou, à l'Est par les propriétés TOULASSI Atsou Afanlewode et TOULASSI Etse Logo et à l'Ouest par la propriété SOTOVE Kowou.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43391, déposée le 01-09-15. M. TCHALLA Tommadja, profession d'Inspecteur des Impôts, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 04a 45ca, situé à Lomé Agoè Téléssou, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, au Sud, à l'Ouest et à l'Est par la propriété MENSAH et une rue de 20m non dénommée.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43392, déposée le 01-09-15. Mme AHARRH-GNAMA Aba, profession d'Employée de Banque, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 04a 48ca, situé à Lomé Sanguéra Vakposito, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité BAKPA et une rue existante de 20m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43393, déposée le 01-09-15. M. TCHA Maman Amza, profession de Mécanicien Diéséliste, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 3a 77ca, situé à Lomé Dikamé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, à l'Est par la propriété MONKLI, au Sud et à l'Ouest par des rues de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43394, déposée le 01-09-15. Mme KEWOLE Kondalou, profession de Revendeuse, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 25ca, situé à Lomé Sanguéra Tosoanyi, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité DABLA et une rue de 14m non dénommée.

Suivant réquisition n° 43395, déposée le 02-09-15. M. AWESSO Palakiyeme, profession de Fonctionnaire à la Présidence de la République, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 27a 99ca, situé à Lomé Agbalépédogan Adidoadin, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par les lots n°s 10 et 11, au Sud par les lots n°s 16 et 17, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par la voie Express de 50m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43396, déposée le 02-09-15. Mme AGBETI Abra, profession de Ménagère, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 4a 03ca, situé à Lomé Tokoin, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Casablanca et borné au Nord par le lot n° 29, au Sud par le lot n° 11, à l'Est par une rue de 16m et à l'Ouest par le lot n° 6.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43397, déposée le 02-09-15. M. LAWSON-AJANYRAKU Messan Mawusé, profession d'Enseignant, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Lomé Afiao Apédokoè, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AKATOR Midadje.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43398, déposée le 02-09-15. M. BENISSANH DATE Anani, profession d'Officier des FAT, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 05a 99ca, situé à Lomé Afiao Apédokoè, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété VEDOME Amedji Toko et au Sud par une rue de 14m.

Suivant réquisition n° 43399, déposée le 02-09-15.  
Mme FOLLY Kokoè, profession de Commerçante, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Lomé Aflao Apédokoè Gbomamé, Préfecture du Golfe, au Nord par une rue de 16m, au Sud et à l'Ouest par la collectivité AGBONOUHO Aguidji et à l'Est par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43400, déposée le 02-09-15.  
Mme ATOHOUN Adjoavi, profession d'Enseignante, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 02a 96ca, situé à Tsévié Djagblé Békomé Ananapé, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Casablanca et borné au Nord par la propriété ZEKPOH K. Gayéwoanou, au Sud par une rue de 14m, à l'Est par un passage de 6m et à l'Ouest par la propriété WOSHIKPO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43401, déposée le 02-09-15.  
Mme ETE Adjowavi Epouse de SABA, profession de Couturière, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 02a 99ca, situé à Lomé Baguida, Préfecture du Golfe, et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 14m chacune, au Sud par le lot n° 88B et à l'Est par le lot n° 88 bis.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43402, déposée le 02-09-15.  
Feu KANKPE Kambath Adamou représenté par KANKPE K. N'Tchable Mohiéddine, profession Directeur des Affaires Sociales, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 03a 93ca, situé à Lomé Agoényivé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par Emergency Evacuation Gatering Point TF N° 246CC, au Sud par une rue de 20m, à l'Est par le TF N° 25463RT et à l'Ouest par la Nationale N° 1 Lomé - Dapaong.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43403, déposée le 02-09-15.  
M. GOUDJINOU Komi, profession de Comptable, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 02a 27ca, situé à Aneho Devikeme, Préfecture des Lacs, et borné au Nord par une rue de 12m, au Sud par la propriété GNAVOR, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AKAKPOVI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43404, déposée le 02-09-15.  
M. ASALA Nosi, profession de Retraité, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un triangle irrégulier, d'une contenance totale de 03a 89ca, situé à Lomé Agbalépédogan, Préfecture du Golfe, et borné au Nord et à l'Ouest par les lots n°s 558A et 559C, au Sud par une rue de 18m et à l'Est par le lot n° 559B.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43405, déposée le 02-09-15.  
Société CECO-BTP Rep. Par AMOUZOU Tokidahagou, profession de DG CECO-BTP, demeurant et domicilié à Lomé Avédji. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 2ha 42a 50ca, situé à Lomé Agoényivé Dikamé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par le champ de Tir, au Sud par le domaine de CECO-BTP, à l'Est par une rue de 16m et à l'Ouest par une rue de 20m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à la Société CECO-BTP et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43406, déposée le 02-09-15.  
M. TAZO Tmanawoé, profession de Diplomate, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 24a 25ca, situé à Tsévié Mission Tové Adidomé, Préfecture du Zio, et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété KPÉLLY, au Sud par la propriété SOGLO et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43407, déposée le 02-09-15. M. BENISSANH DATE Messanh, profession de Chauffeur, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Lomé Aflao Apédokoè, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété VEDOME Amedji Toko et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43408, déposée le 03-09-15. M. AYASSOR Agbianda Ashianea, profession de Consultant, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 03a 39ca, situé à Lomé Agoènyivé Klévé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Zone Nord Gendarmerie et borné au Nord par le lot n° 195B, au Sud par une rue de 14m, à l'Est par un passage de 6m, à l'Ouest par le lot n° 193.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43409, déposée le 03-09-15. M. SABI B. Ayessigan, profession de Directeur de Société, demeurant et domicilié à Lomé – Agoè Atchanvé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 01ha 62a 84ca, situé à Lomé Togblé Kopé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Alinka Tomadjékui et borné au Nord par la propriété SABI A. Amza, au Sud par la collectivité AZANLESSSESI, à l'Est par la société AMINA et à l'Ouest par la collectivité AZIAYIKE Diva.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43410, déposée le 03-09-15. M. AMENOUPOU Kpatagnon, profession de Laborantin, demeurant et domicilié à Adidogomé – Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 03a 93ca, situé à Lomé Avedji Agetu, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Amadahome et borné au Nord et à l'Est par les rues de 16m chacune, au Sud et à l'Ouest par le lot n° 1089A.

Suivant réquisition n° 43411, déposée le 03-09-15. Mme HAVON Abla Françoise, profession de Revendeuse, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 18a 75ca, situé à Tsévié Mission-Tové, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Domessimé et borné au Nord et à l'Est par des rues de 12m chacune, au Sud et à l'Ouest par la propriété SOWU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43412, déposée le 03-09-15. M. EKPEVI Koudjo, profession de Délégué Commercial, demeurant et domicilié à Lomé Forever. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 31ca, situé à Lomé Sanguéra, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Nanégbé et borné au Nord et à l'Ouest par KAGLAN Sowandé, au Sud par une rue de 14m et à l'Est par la propriété ADEKPLOVI Kossi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43413, déposée le 03-09-15. M. AKLIKOKOU K. Jean Paul, AKLIKOKOU Kodjo Benoit et AKLIKOKOU Komla J. R. Yanick, profession d'Elèves, demeurant et domicilié à Lomé Agoènyivé Demakpoè. Majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 02ca, situé à Lomé Agoènyivé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Demakpoè Zogbe et borné au Nord, au Sud à l'Est par WEMENE Kossi et à l'Ouest par une rue de 14m.

Ils déclarent que ledit immeuble appartient à M. AKLIKOKOU K. Jean Paul, M. AKLIKOKOU Kodjo Benoit et M. AKLIKOKOU Komla J. R. Yanick et n'est à leur connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43414, déposée le 03-09-15. M. AKLIKOKOU Kossivi D., profession de Directeur de Société, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 08a 71ca, situé à Hahotoe Siakado, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Siakado et borné au Nord et au Sud par la propriété FOLLYDJIN, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par la propriété de GBONDO.

Suivant réquisition n° 43415, déposée le 03-09-15.  
M. KLUTSE Kokou Firmin Modeste, profession d'ingénieur commercial, demeurant et domicilié à Lomé Agbalépédogan. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 09a 00ca, situé à Tsévié Mission Tové, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Adidomé et borné au Nord, au Sud, à l'Ouest par la propriété AWOUSSA et à l'Est par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43416, déposée le 03-09-15.  
M. KODEYGNON Kokou Kwami, profession de Directeur de Société, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 49a 05ca, situé à Lomé Aflao Lankouvi, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par la route Lankouvi-Sagbado, au Sud par la collectivité ADANLESSOSSI Sowobo, à l'Est par la collectivité ADANLESSOSSI Wofomegno et à l'Ouest par la collectivité DJAKO Ekli.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43417, déposée le 03-09-15.  
M. DEGBE Ségbédji, profession de Chauffeur, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 07a 13ca, situé à Tsévié Djagblé Agodomé, Préfecture du Zio, et borné au Nord et au Sud par la collectivité KINNYA ATOKLO, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43418, déposée le 03-09-15.  
M. DEGBE Ségbédji, profession de chauffeur, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 03a 45ca, situé à Tsévié Djagblé Agodomé, Préfecture du Zio, et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité KINNYA ATOKLO, au Sud par une rue de 16m et à l'Est par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43419, déposée le 03-09-15.  
M. ALLABAR Kokou Dougbéno, profession de Cultivateur, demeurant et domicilié à Davié Tekpo. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 02ha 10a 12ca, situé à Tsévié Davié Tekpon, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Atsangomé et borné au Nord par la collectivité ABOUKOU, au Sud par les propriétés de ATIDEGLA Koffi et HOEDJI Tomé Akpadzoko, à l'Est par les propriétés de : Collectivité ZOUGBO, propriété KLOUTSE Minawo, ADEDJE et à l'Ouest par la propriété AZIAKOU Afiwa.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43420, déposée le 03-09-15.  
M. KANEKATOUA E. K. Saa nba, profession de Directeur de Société, demeurant et domicilié à Lomé - Résidence de Bénin. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 07 ha 96a 21ca, situé à Tsévié Assome, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Louitoto et borné au Nord par la propriété AMOUZE, au Sud par les propriétés de AGBOTSE et AZIADOUVO Koffi, à l'Est par la propriété PALANGA et à l'Ouest par la MARE Louitoto.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43421, déposée le 03-09-15.  
Mme AKPAKI Marie Akouavi Constance, profession de Directrice de Société, demeurant et domiciliée à Lomé Résidence Bénin. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 02ha 86a 46ca, situé à Tsévié Assome, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Gbayihé et borné au Nord, au Sud, à l'Est par la collectivité AWOUSSA et à l'Ouest par la collectivité AGBOTSE et la propriété AHALI.

Elle déclare que ledit immeuble appartient à M. AWOKOU-EZI Joël et Mme AWOKOU-EZI JOHANA et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43422, déposée le 03-09-15.  
Mlle DJAGBA Yendou Ayaovi, profession de Secrétaire, demeurant et domiciliée à Lomé Bè Klikamé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à Lomé Agényivé Gbonvé Téléssou, Préfecture du Golfe, et borné au Nord et à l'Est par des rues de 14m chacune, au Sud et à l'Ouest par la propriété NOUMAGNO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43423, déposée le 03-09-15. Mme KPADE GOUSSI, profession d'Enseignante, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 20ca, situé à Lomé Agoènyivé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, à l'Est, à l'Ouest par les lots N°s 755; 763; 761 et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43424, déposée le 04-09-15. Mlle ISSIFOU Rasidatou épouse TAIROU, profession de Commerçante, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble Urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 05a 72ca, situé à Lomé Kélégougan, Préfecture du Golfe, et borné au Nord et à l'Ouest par des routes de 28m et 21m, au Sud, à l'Est par la propriété TRETOU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43425, déposée le 07-09-15. M. KADAI Attidékou Benoit, profession de Revendeur, demeurant et domicilié à Lomé Houtigomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 34ca, situé à Lomé Sanguéra, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Kikamé et borné au Nord et à l'Est par la propriété MESSIE, au Sud par la collectivité GAHI et à l'Ouest par une rue de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43426, déposée le 04-09-15. Mme ASSIGBLEY Akossiwa Dadaï épouse AKPOTO Komlagan, profession d'Agent Commercial, demeurant et domiciliée à Lomé Gblinkomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 11a 61ca, situé à Lomé Baguida Agodéké, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par la collectivité ADOKOU Dovi, au Sud par une rue de 16m, à l'Est par la collectivité DJANTA et à l'Ouest par une rue de

Suivant réquisition n° 43427, déposée le 04-09-15. M. GODEME Mawuena Mathieu, profession de Revendeur, demeurant et domicilié à Lomé Hedzranawoé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Lomé Hedzranawoé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par le lot n° 580, à l'Est par le lot n° 590B et à l'Ouest par le lot n° 589.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43428, déposée le 04-09-15. M. MAMA Calixte Sahade, profession d'Informaticien, demeurant et domicilié en France. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 24a 78ca, situé à Lomé Aflao, Préfecture du Golfe, et borné au Nord et au Sud par des rues de 14m et 16m, à l'Est par la collectivité AVOLEKADJI AGBOGAN, et à l'Ouest par la collectivité GODOGA Vedome.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43429, déposée le 04-09-15. Mme ADDRA Florence, profession de Directrice Commerciale, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 13a 64ca, situé à Aného Dévikinmé, Préfecture des Lacs, et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par une rue de 12m, à l'Est par AGBEGBLOGNAN Koffi, à l'Ouest par une rue de 14m et AGBEGBLOGNAN Koffi.

Elle déclare que ledit immeuble appartient à M. LAWSON-BODY Anoko Astrid Claudy Pernelle et LAWSON-BODY Latré P. Marie-A. et n'est leur sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43430, déposée le 04-09-15. Mme POROTE Piham, profession de Secrétaire à la Poste, demeurant et domiciliée à Lomé Agoè Camp GP. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 05a 99ca, situé à Lomé Sanguéra, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Konhé et borné au Nord, au Sud, à l'Est par la propriété AGBEGBLOGNAN Koffi et à l'Ouest par une rue de 14m.

Suivant réquisition n° 43431, déposée le 07-09-15.  
M. DJOKE Kossi Tougbégnon, profession de Retraité, demeurant et domicilié à Lomé II. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 24a 00ca, situé à Tsévié Mission Tové, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Afegamé et borné au Nord et au Sud par des rues de 20m et 12m, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AZIATO AVLE ZOMAKPE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43432, déposée le 07-09-15.  
Me ETOUH Akouété, profession de clerc de Notaire, demeurant et domicilié à Agbodonkopé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 05a 54ca, situé à Tsévié Tchikplonou Kondji, Préfecture du Zio, et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud et à l'Est par El Hadj MAMBOURI Assoumanou et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43433, déposée le 07-09-15.  
M. ETOUH Akouété, profession de Clerc de Notaire, demeurant et domicilié à Agbodankopé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 05a 71ca, situé à Tsévié Tchikplonou Kondji, Préfecture du Zio, et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par El Hadj MAMBOURI Assoumanou et au Sud par une rue de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43434, déposée le 07-09-15.  
M. ASSOGBA-OTEKPWO Yao Ayekotan, profession de Professeur, demeurant et domicilié à Agbodonkopé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Lomé Agoényivé Vakposito, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, à l'Est, à l'Ouest par la propriété GATOR Komi et au Sud par une rue de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43435, déposée le 08-09-15.  
M. AMEGANDJI Koffigan, profession d'Etudiant, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Lomé Aflao Segbé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AGOH et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43436, déposée le 08-09-15.  
Mme LAWSON-ANANISOH Sibi Délali, profession d'Employé de Banque, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 17ca, situé à Lomé Sanguéra Vogone, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par la ligne de la Haute tension, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ASSIMADJI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43437, déposée le 08-09-15.  
Mme ATTENGUE Ablavi Délali épouse AZANLEKOR, profession de Cadre de Banque, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 04ca, situé à Lomé Sanguéra Vogone, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par la ligne de la Haute tension, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ASSIMADJI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43438, déposée le 08-09-15.  
M. BIRREGAH Dola Ama Mabiben, profession de Retraité, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Lomé Sanguéra Nanébe, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité AYISSOU PATOU et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43439, déposée le 08-09-15.  
M. KPELly Komlan Grégoire, profession de Mécanicien à deux roues, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 04a 68ca, situé à Lomé Aflao, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Apédokoè Gbomamé et borné au Nord et au Sud par la collectivité SOVON, à l'Est par la TF N° 21980 RT et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43440, déposée le 08-09-15.  
Mme AZAMATI Adjovi Lydia épouse BOUAKA, profession de Juriste d'Affaire, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 04a 37ca, situé à Lomé Tokoin Hédzranéwoe, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par le lot n° 292, au Sud par les lots n°s 290 et 291A, à l'Est par le lot n° 299 et à l'Ouest par le boulevard du Haho et le lot n° 291A.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43441, déposée le 08-09-15.  
Mme DJILAN Akpène Estelle, profession de Ménagère, demeurant et domiciliée en Allemagne. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 05a 59ca, situé à Lomé Tokoin Dogbeavou, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par le lot n° 102, au Sud par le TFN° 11731RT, à l'Est par une rue de 16m et à l'Ouest par le TF N° 13057 RT.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43442, déposée le 08-09-15.  
M. LAWANI Krishna, profession de Directeur de Société, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 71a 90ca, situé à Tsévié Gati Agodou, Préfecture du Zio, et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 14m chacune, au Sud et à l'Est par des

Suivant réquisition n° 43443, déposée le 08-09-15.  
M. LAWANI Krishna, profession de Directeur de Société, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 71a 90ca, situé à Tsévié Gati Agodou, Préfecture du Zio, et borné au Nord et à l'Est par des rues de 14m chacune, au Sud et à l'Ouest par des rues de 16m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43444, déposée le 08-09-15.  
M. KANGOULINE Issaka, profession de Transporteur, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 31a 55ca, situé à Tsévié Adétikopé, Préfecture du Zio, et borné au Nord et à l'Ouest par une rue de 16m, au Sud par une rue de 20m et à l'Est par la route Nationale N° 1 Lomé-Dapaong de 70m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43445, déposée le 08-09-15.  
M. TOGBOVI Kokou Agbegnigan, profession de Bijoutier, demeurant et domicilié à Togblékopé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 07a 00ca, situé à Lomé Togblékopé Alinka, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par la route Alinka-Togblékopé de 25m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBAN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43446, déposée le 08-09-15.  
Mme TSISSSE Akossiwa Mevemo, profession de Ménagère, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Lomé Sanguéra Dangbéssito, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par la route Bokpokpo-Amédenta, au Sud et à l'Est par la propriété ATTAGBA Koami et ATTAGBA Komla et à l'Ouest par la

Mme TEKОВI Kokoè Ablavi, profession de Ménagère, demeurant et domiciliée à Lomé-Baguida. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Lomé Aflao Akato-Viépi, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud et à l'Ouest par la propriété SOTOVE Kodjovi, et à l'Ouest par une rue de 20m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43448, déposée le 09-09-15. M. TOFFA Koffi Adodo, profession de docteur Vétérinaire, demeurant et domicilié à Tokoin Novissi. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 06a 63ca, situé à Lomé Sanguéra, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Amédenta et borné au Nord par la propriété SEDDOH, au Sud par une rue existante de 24m, à l'Est par la collectivité AKOLIPO et à l'Ouest par la propriété ALLAFantchao.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43449, déposée le 09-09-15. M. BAHUN-WILSON Patrick Jahel Tète, profession d'Etudiant, demeurant et domicilié à Chicago (USA). Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 08a 76ca, situé à Lomé Légbassito Avinato, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud et à l'Ouest par la collectivité AGOUVI, et à l'Est par la propriété GOUGOU Kokou.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43450, déposée le 09-09-15. M. AGBEGBE François, profession de Retraité, demeurant et domicilié en France et de passage à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 01ca, situé à Lomé Aflao Avenu Batomé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par les lots n°s 261 et 262, au Sud par le lot n° 255, à l'Est par le lot n° 260, et à l'Ouest par une rue de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43451, déposée le 10-09-15. Mme SABI BABANAM, profession de Comptable, demeurant et domiciliée à Adidogomé - Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 02a 96ca, situé à Lomé Aflao Akato-Viépi, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par une rue existante de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité SEGLAME.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43452, déposée le 10-09-15. Mme AZOUMA Afi épouse KASSEGE, profession de Revendeuse, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 61ca, situé à Lomé Aflao Avedji Totsivi, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par le lot n° 551, au Sud par la route Sito-Totsivi, à l'Est par le lot n° 583 et à l'Ouest par le lot n° 552 bis.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43453, déposée le ..... M. MATTHEY-APOSSAN Tété Innocent et Mme EUSEBIO Bidjoke, profession d'Huissier de justice et Commerçante, demeurant et domiciliés à Lomé. Majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 11a 98ca, situé à Aného, Préfecture des Lacs, et borné au Nord par une rue existante de 14m, au Sud, et à l'Est par la collectivité EKOUE Adjogah et à l'Ouest par une rue existante de 12m.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43454, déposée le 10-09-15. M. BAGANA Nadjombé, profession de Retraité, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 03ha 61a 07ca, situé à Tsévié Adétikopé, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Anyiyeme et borné au Nord par la propriété ATIOGBE Joseph, au Sud par les collectivités DJOKPE et GUENOU Kloudze, à l'Est par la propriété BAGANA du TF N° 28 336 RT et la collectivité HAYIBOR et à l'Ouest par la collectivité DJOKPE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43455, déposée le 10-09-15. M. HODOR Koami, profession de Revendeur, demeurant et domicilié à Agoènyivé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 03ha 87a 38ca, situé à Lomé Agoènyivé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Sivedomé et borné au Nord par la collectivité DOVON, au Sud et à l'Est par la propriété AGBANYO Broussou et à l'Ouest par la collectivité GBEGNEDJI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43456, déposée le 10-09-15. M. KPAKOSSOU Yawovi Senam, profession d'Assistant Médical, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 05a 97ca, situé à Djagblé, Préfecture du Zio, et borné au Nord et à l'Est par des rues de 14m chacune, au Sud et à l'Ouest par ADONSOU-GBONGBLAN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43457, déposée le 10-09-15. Mme DOE BRUCE Afi Dédé Mavis, profession de Revendeuse, demeurant et domiciliée à Lomé Aguiakomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 06a 73ca, situé à Lomé Sanguera, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de ATI-DJEIN et borné au Nord par une rue de 20m, au Sud et à l'Ouest par la propriété DOSSOU et à l'Est par une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43458, déposée le 10-09-15. M. ADAN WOUSSO Kouami Moh, profession de Géomètre, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Aného Agbata, Préfecture des Lacs, connu sous le nom de Alaglo Kondji et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité FIKOU NOLE et à l'Est par une rue non dénommée de

Suivant réquisition n° 43459, déposée le 10-09-15. Monseigneur AMUZU-DZAKPA Denis, profession d'Archevêque, demeurant et domicilié à Archevêché Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 61ha 04a 29ca, situé à Tsévié Gapé Dahoumé, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Kpenté et borné au Nord et à l'Est par la collectivité EDRAN, au Sud par la route Gapé Centre Kpodji de 20m, et à l'Ouest par les collectivités ALEKEDZRO, GBE DEHO et la propriété KPEGLO Kodjo

Il déclare que ledit immeuble appartient à l'Archevêché de Lomé et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43460, déposée le 10-09-15. Mlle LYS Ayélé Nata Fafa, profession d'Informaticienne, demeurant et domiciliée à Houtigomé - Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 08a 64ca, situé à Lomé Attiégo, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par une rue non dénommée de 20m, au Sud par le lot n° 554, à l'Est par une parcelle non identifiée et à l'Ouest par le lot n° 552.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43461, déposée le 10-09-15. Mlle LYS NINA Sika Ayoko, profession de Directrice de Société, demeurant et domiciliée à Houtigomé - Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 08a 62ca, situé à Lomé Attiégo, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par une rue non dénommée de 20m, au Sud par le lot n° 553, à l'Est par le lot n° 555 et à l'Ouest par le lot n° 551.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43462, déposée le 10-09-15. M. LYS Ekoué, profession de Directeur de Société, demeurant et domicilié à Houtigomé Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 08a 65ca, situé à Lomé Attiégo, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par le lot n° 555, au Sud par une rue non dénommée de 16m, à l'Est par le lot n° 553 et à l'Ouest par une parcelle non

Suivant réquisition n° 43463, déposée le 11-09-15.  
M. KPELLE Komivi Rodrigue, profession d'Agent Commercial, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Lomé Sanguéra, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Nanégbé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété TENGUE et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43464, déposée le 11-09-15.  
Mme KOFFA Alowondé, profession de Revendeuse, demeurant et domiciliée à Lomé Adakpame. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 01ha 64a 30ca, situé à Tsévié, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Davié et borné au Nord par la propriété de la collectivité AZIATROGA Esse, au Sud par la propriété EHAAssafotou, à l'Est par la propriété ALI Kodjo et à l'Ouest par une propriété non identifiée.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43465, déposée le 11-09-15.  
M. KAO Minguizah, profession de Commercial, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 02a 93ca, situé à Tsévié Mission Tové, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Apéssito Vokounou et borné au Nord et à l'Est par la propriété AZIADZO Kokou, au Sud par une rue de 12m et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43466, déposée le 11-09-15.  
Mme TENE Ma-Lawa épouse KAO, profession de Gestionnaire, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 05a 72ca, situé à Tsévié Mission Tové, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Apéssito Vokounou et borné au Nord par une rue de 10m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AZIADZO Kokou.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43467, déposée le 11-09-15.  
Mme BAWILISSIM Maza, profession de Comptable, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à Lomé Légbassito, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Atiémié et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété GANKE Kwame Gonyo et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43468, déposée le 11-09-15.  
Mme AKPEMADO Akagla Yawa Sonia, profession d'Hôtelière, demeurant et domiciliée à Danyi. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 10a 54ca, situé à Kévè Aképédo, Préfecture de l'Avé, connu sous le nom de Afidényigban et borné au Nord par la propriété NONDJRO Mivéssamé, au Sud et à l'Est par la propriété KETOGLO Komi et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43469, déposée le 01-09-15.  
Mlle BOHN Tsotsovi Antoinette, profession de Ménagère, demeurant et domiciliée à Lomé Lom-Nava. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Lomé Sanguéra, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Fozoe Anyigbé et borné au Nord et au Sud par la propriété AGBANYO, à l'Est par la propriété HENYO et à l'Ouest par une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43470, déposée le 11-09-15.  
M. LARE Banliebe, profession d'Ingénieur Télécom, demeurant et domicilié à Agoényivé Logopé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 05a 66ca, situé à Tsévié Mission Tové, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Adidomé Wulé et borné au Nord par la propriété de la collectivité LABAH Mensah Ganyaglo, au Sud par une rue non dénommée de 16m, à l'Est par la Route Mission-Tové de 70m et à l'Ouest par les propriétés LABAH M. Ganyaglo et SOWU A. Nevame.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43471, déposée le 11-09-15.  
M. TETEV-ADJONOU Tete Komlan, profession d'Employé de Bureau, demeurant et domicilié à Lomé Agbodrafo. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 06a 28ca, situé à Lomé Agoényivé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Logopé et borné au Nord et à l'Est par des rues de 14m chacune, au Sud et à l'Ouest par la propriété ZEGOU Djodji.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43472, déposée le 14-09-15.  
M. NANZOU Essolabina - Eya, profession d'Ingénieur Génie Mécanique, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 19ca, situé à Lomé Agoényivé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Ahoukpoè et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété TESSOU AWOUDJA, et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43473, déposée le 14-09-15.  
Mme TITIKPINA ABOULAYE Hawa, profession de Retraitée, demeurant et domiciliée à Lomé Avédji. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 04a 39ca, situé à Lomé Aflao Avédji Téléssou, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par le lot n° 1731, au Sud par le lot n° 1727, à l'Est par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par le lot n° 1728.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43474, déposée le 14-09-15.  
M. BENISSANH DATE Anani, profession d'Officier des FAT, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 59a 93ca, situé à Kévé Badja, Préfecture de l'Avé, et borné au Nord par une rue existante de 16m et la propriété

Suivant réquisition n° 43475, déposée le 14-09-15.  
Mme KOUTADO Amavi, profession de Revendeuse, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 37a 66ca, situé à Lomé Aflao Klémé Agokpanou, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par une rue en projet de 14m, au Sud et à l'Est par la propriété AHIABA Katchaka et à l'Ouest par une rue en projet de 20m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43476, déposée le 15-09-15.  
M. B'DEKELABOU Mefeinoyou, profession de Géomètre, demeurant et domicilié à Kara. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 03a 80ca, situé à Lomé Togblékopé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord et au Sud par la collectivité AMOUZOU, à l'Est par une rue existante de 28m et à l'Ouest par la propriété Baniba C. KLUTSE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43477, déposée le 15-09-15.  
M. AHARH Ahaware, profession de Fonctionnaire de Police, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 05ha 10a 21ca, situé à Tsévié Wli, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Gbagblé et borné au Nord par la propriété DOGBLE, au Sud par les propriétés AYITE Tewia et MANSSANVI, à l'Est par la propriété ATISSIKA Kossi et à l'Ouest par la propriété DZREKE Kokouvi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43478, déposée le 15-09-15.  
M. SEGO Etsé Franck, profession de directeur de société, demeurant et domicilié à Adidogomé - Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 17a 27ca, situé à Kévé Néné Préfecture de l'Avé, et borné au Nord, au Sud,

M. SEGO Etsé Franck, profession de Directeur de Société, demeurant et domicilié à Adidogomé - Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 22a 53ca, situé à Kévé Noépé, Préfecture de l'Avé, et borné au Nord, au Sud, à l'Est par des rues de 14m chacune et à l'Ouest par la propriété FIANYOH Edzé.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43480, déposée le 15-09-15. Mme HOUETOGNON Adjo Akpéné, profession de Sociologue, demeurant et domiciliée à Lomé Adidogomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 02a 70ca, situé à Lomé Aflao Ségbé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AMECY et à l'Est par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43481, déposée le 15-09-15. M. SEDOU Adani Comlan, profession de contrôleur aérien, demeurant et domicilié à Lomé Aflao Adidogomé Hetsiavi. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 29a 80ca, situé à Lomé Aflao Akato Avoémé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par la propriété KATE, au Sud par une rue de 16m, à l'Est et à l'Ouest par les rues de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43482, déposée le 15-09-15. M. SEDOU Adani Comlan, profession de Contrôleur Aérien, demeurant et domicilié à Lomé Aflao Adidogomé Hetsiavi. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 15a 95ca, situé à Lomé Aflao Akato Avoémé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, au Sud, à l'Est par des rues de 14m chacune et à l'Ouest par la propriété SRABI Awadzi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43483, déposée le 15-09-15. M. SEDOU Adani Comlan, profession de contrôleur aérien, demeurant et domicilié à Lomé Aflao Adidogomé Hetsiavi. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 35a 91ca, situé à Lomé Aflao Akato Avoémé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, à l'Est, à l'Ouest par des rues de 14m chacune et au Sud par la propriété DZODZI Kossi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43484, déposée le 16-09-15. M. APETOR Edem, profession d'Agent de Banque, demeurant et domicilié en France. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité française, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 95a 68ca, situé à Assome, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Loyitoto et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété de Mme AKPAKI A. Constance et à l'Ouest par la propriété de la collectivité AFOM.

Il déclare que ledit immeuble appartient à M. APETOR Edem Steve, Mme KANEKATOUA Edie Saamba et M. KANEKATOUA Eric Batouala et n'est à leur connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43485, déposée le 16-09-15. M. APETOR Edem, profession d'Agent de Banque, demeurant et domicilié en France. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité française, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 02ha 31a 20ca, situé à Assome, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Golowukpola et borné au Nord par une propriété non définie, au Sud par la propriété de la collectivité BOUAME, à l'Est par la propriété SODJIH GBIKPO et à l'Ouest par la propriété AMEGBO Kossi.

Il déclare que ledit immeuble appartient à M. APETOR Edem Steve, Mme KANEKATOUA Edie Saamba et M. KANEKATOUA Eric Batouala et n'est à leur connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43486, déposée le 16-09-15. Mme AKPAKI A. Constance, profession de Directrice de Société, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 07ha 05a 34ca, situé à Tsévié Assome, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Amedeta et borné au Nord par les propriétés de Mme AKRAKIA. Constance et FAYO, au Sud et à l'Ouest par la propriété de Mme AKPAKI A. Constance et à l'Est par la propriété NOUKOUNOU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43487, déposée le 16-09-15. M. AKOLLY Komi Edoh, profession de Technicien Supérieur en Génie Civil, demeurant et domicilié à Lomé Adidogomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 09a 00ca, situé à Lomé Aflao, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Sagbado et borné au Nord par les lots 539 et 540 ; au Sud par une rue de 16m, à l'Est par le lot n° 552 et à l'Ouest par le lot n° 550A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43488, déposée le 16-09-15. M. AKALA Alike, profession de Pharmacien, demeurant et domicilié à Sokodé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 07a 73ca, situé à Lomé Sanguéra, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Atsagomé et borné au Nord par la Route Sanguéra-Attidjin de 20m, au Sud et à l'Est par la propriété AZIADOR Komi et à l'Ouest par les propriétés NAKA et BEDJRA Komigan.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43489, déposée le 16-09-15. M. BAYOR Bignosg Mohammed, profession de Médecin, demeurant et domicilié à Lomé Djidjilé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 02a 81ca, situé à Lomé Agoényivé Téléssou, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Anome et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de la collectivité AGBOSSOTO Tsoublou et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43490, déposée le 16-09-15. M. TOKOGNON Dodji Tinin Kwami, profession d'Employé de Banque, demeurant et domicilié à Kara Chaminade. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Kévé Aképé Aképédo, Préfecture de l'Avé, et borné au Nord,

Suivant réquisition n° 43491, déposée le 16-09-15. Mme AMANA Hodoalo, profession d'Agent des Douanes, demeurant et domiciliée à Kara. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 14ca, situé à Lomé Légbassito Ahoukpoé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord et à l'Est par la propriété NOUWOZAN ; au Sud par la propriété DOVI et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43492, déposée le 16-09-15. Mme TEOU Mazalo, profession de Coiffeuse, demeurant et domiciliée à Lomé Ahonkoui. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 05a 20ca, situé à Lomé Agoényivé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Sogbossito et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par le lot n° 854, à l'Est par le lot n° 852, et à l'Ouest par une rue de 30m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43493, déposée le 16-09-15. M. BIMIZI Long, profession d'Elève, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à Lomé Agoényivé Anokui, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par le lot n° 91, au Sud par une rue non dénommée de 14m, à l'Est par le lot n° 93 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43494, déposée le 16-09-15. M. TAIROU Sikirou, profession d'Inspecteur Central du Trésor à la retraite, demeurant et domicilié à Lomé Abové. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 05ha 99a 71ca, situé à BAGBE Route, Préfecture de l'Avé, et borné au Nord par la collectivité AZIAMATI, au Sud par la collectivité TAGROI O à l'Est par la propriété SOKPOR Agbeno et à

demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 02ca, situé à Lomé Agoenyivé Gbové, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité ALOMADJAKPEDEDE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43496, déposée le 17-09-15. Mme SANT'ANNA Latifatou épouse KEKEY, profession de Revendeuse, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 89a 06ca, situé à Tsévié Dalavé Adétikopé Atsapédo, Préfecture du Zio, et borné au Nord, au Sud par la collectivité DOM, à l'Est par la propriété AWUYA et la collectivité AVLESSI Kossi et à l'Ouest par la propriété GBOWIA Akakpo.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43497, déposée le 17-09-15. M. ABASSEM Akillesso Kafui, profession d'Informaticien programmeur, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à Lomé Aflao Sagbado Logoté, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par une rue non dénommée de 30m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété HOMAWOO Komi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43498, déposée le 17-09-15. M. AMAH Mondombalouki, profession de Comptable, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 2a 96ca, situé à Adétikopé Kpéta-Dzoghé, Préfecture du Zio, et borné au Nord, au Sud, à l'Est par la propriété AGBONOUNOTOR et à l'Ouest par une rue de 16m existante.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Mme SOLOU Aju Serom, profession d'Etudiante, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Kévé Noépé Lom Nava, Préfecture de l'Avé, et borné au Nord, au Sud, à l'Ouest la propriété AMENTOTOR et à l'Est par une rue de 14m non dénommée.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43500, déposée le 17-05-14. M. PANOU René et Mme LAWSON Nadou Martine épouse PANOU, profession de Professeurs, demeurant et domiciliés à Lomé. Majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 14a 97ca, situé à Lomé Légbassito Amedenta, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par la collectivité AKOLIPO, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des rues existantes de 14m et 20m.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43501, déposée le 17-05-14. M. PANOU René et Mme LAWSON Nadou Martine épouse PANOU, profession de Professeurs, demeurant et domiciliés à Lomé. Majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 24a 20ca, situé à Lomé Légbassito Amedenta, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, au Sud par la collectivité AKOLIPO, à l'Est par une rue de 14m existante et à l'Ouest par la route Sanguéra-Légbassito de 30m.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43502, déposée le 17-09-15. M. ADUFU Komla Agbenu, profession d'Ingénieur Génie Civil, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 23a 95ca, situé à Lomé Aflao Akato Viépé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par la collectivité NOUWOZAN, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 14m et 24m chacune existante.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43503, déposée le 17-09-15. Mlle OCLOO Akuvi Mana Kafui, profession d'Assureur, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Kévè Noépé Sodzakondzi, Préfecture de l'Avé, et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AZIADALAKPA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43504, déposée le 17-05-14. M. SENAH Yaovi Mensah et Mme DJONDO Adjouavi épouse SENAH, profession de Professeur de Lycée et Revendeuse, demeurant et domicilié à Lomé. Majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 5a 64ca, situé à Lomé Légbassito Danliko, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, au Sud, à l'Ouest par la collectivité AWAGA et à l'Est par une rue de 28m non dénommée.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43505, déposée le 18-09-15. M. SOUKOU Elvis Steve représenté par M. KANGNI Koessan Athanase, profession d'Assistant Médical, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 72ca, situé à Lomé Sanguéra Haoussakondzi, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, au Sud, à l'Ouest et à l'Est par la propriété AKPAGUELI Komla Mawuena et une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à M. SOUKOU Elvis Steve et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43506, déposée le 18-09-15. M. KANGNI Koessan Athanase, profession d'Assistant Médical, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 02ca, situé à Lomé Afiao Sagbado, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest respectivement par une rue existante de 14m et la propriété BIEROU.

Suivant réquisition n° 43507, déposée le 18-09-15. M. AMEDONOU Kangni Nell représenté par M. KANGNI Koessan Athanase, profession d'Assistant Médical, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 16ca, situé à Lomé Sanguéra Haoussakondzi, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AKPAGUELI Komla Mawuena et une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à M. AMEDONOU Kangni Nell et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43508, déposée le 18-09-15. Mlle KANGNI Lucie Winner représentée par M. KANGNI Koessan Athanase, profession d'Assistant Médical, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 23ca, situé à Lomé Sanguéra Haoussakondzi, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest respectivement par la propriété AKPAGUELI Komla Mawuena et une rue existante de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43509, déposée le 18-09-15. M. KANGNI Koessan Athanase, profession d'Assistant Médical, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à Lomé Baguida Adamavo Préfecture du Golfe, et borné au Nord, à l'Ouest par les lots n°s 690A et 691B, à l'Est et au Sud par des rues de 16m chacune non dénommée.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43510, déposée le 18-09-15. M. KANGNI Koessan Athanase, profession d'Assistant médical, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Lomé Sanguéra Haoussakondzi, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, à l'Est par la propriété AKPAGUELI Komla Mawuena, au Sud, et à l'Ouest par des rues de 14m toutes existantes.

M. KANGNI Elwis Mathis représenté par M. KANGNI Koessan Athanase, profession d'Assistant Médical, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 3a 65ca, situé à Lomé Sanguéra Haoussakondzi, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, au Sud, à l'Ouest et à l'Est respectivement par la propriété AKPAGUELI Komla Mawuena et une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43512, déposée le 18-09-15. M. KANGNI Koessan Athanase, profession d'Assistant Médical et chef de la famille KANGNI, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Lomé Baguida Adamavo Préfecture du Golfe, et borné au Nord par le lot n° 690C et 691C, à l'Est, à l'Ouest par les lots n°s 691A et 690B et au Sud par une rue de 16m non dénommée.

Il déclare que ledit immeuble appartient à la famille KANGNI composée de M. KANGNI Koessan Athanase, Mme KANGNI Mévi Fifonsi née SOUKOU et Mlle KANGNI Lucie Winner et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43513, déposée le 18-09-15. M. ATOHOUN Assiba Fio God-Love, profession d'Ingénieur Génie Mécanique, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 24a 01ca, situé à Tsévié Kpatefi Kpedji Préfecture du Zio, et borné au Nord, au Sud par des rues de 14m toutes existantes, à l'Est et à l'Ouest par ALAGNO Kodzo.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43514, déposée le 18-09-15. M. ATOHOUN Assiba Fio God-Love, profession d'Ingénieur Génie Mécanique, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 35a 82ca, situé à Tsévié Kpatefi Kpedji Préfecture du Zio, et borné au Nord, au Sud, à l'Ouest et à l'Est respectivement par des rues existantes de 16m ; 14m et ALAGNO Kodzo.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Mme DOGBEVI Akoko Nyemenyao, profession de Ménagère, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Lomé Adakpame Préfecture du Golfe, et borné au Nord par une rue de 12m, au Sud, à l'Ouest et à l'Est par les lots n°s 225A et 223.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43517, déposée le 18-09-15. M. SAMEY Sémégna, profession de revendeur, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 05a 64ca, situé à Lomé Baguida Afanou Kopé Préfecture du Golfe, et borné au Nord, à l'Ouest par les Héritiers KOUMAKO, au Sud par le lot n° 11 et à l'Est par une rue existantes de 16m non dénommée.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43518, déposée le 18-09-15. M. BANKA Kouassi Egbegnikan, profession de Professeur, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 11a 18ca, situé à Lomé Sanguéra Djigbé Préfecture du Golfe, et borné au Nord par une rue de 16m non dénommée, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par les propriétés DOPOKE Kodjo Laboudja.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43519, déposée le 18-09-15. M. PEKEMSI KUDJOW-KUM, profession de Directeur Général, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 10a 97ca, situé à Lomé Agoényivé Klévé Anomé Préfecture du Golfe, et borné au Nord, à l'Est par des rues de 14m en chacune non dénommée, au Sud par le lot n° 499 et à l'Ouest par les lots n°s 497B et 508A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

## REGION DES PLATEAUX

Suivant réquisition n° 00476-RP, déposée le 1<sup>er</sup>-09-15. M. DEVOTSOU Kofimessa Afeli, profession d'Avocat à la Cour, demeurant et domicilié à Lomé Tokoin Solidarité. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 12a 49ca, situé à Kpalimé Préfecture de Kloto, connu sous le nom de Agome-Kpodzi et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, et à l'Ouest par la propriété DZIMASSE, et à l'Ouest par la propriété KOKOROKO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00477-RP, déposée le 2-09-15. M. HOUMEY Kokouvi, profession d'Entrepreneur, demeurant et domicilié à Atakpamé Agbonou. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 02ha 24a 33ca, situé à Atakpamé Préfecture de l'Ogou, connu sous le nom de Gbeko - Bena et borné au Nord par la propriété KOSSI Mensanh, au Sud par la propriété KOSSI N'tsukpo, à l'Est par l'emprise de la voie ferrée et à l'Ouest par la route nationale N° 1.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00478-RP, déposée le 2-09-15. M. AGBESHIE Sassou Pascal, profession de Retraité, demeurant et domicilié en France et de passage à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 10ha 03a 18ca, situé à Agou Nyogbo Agbetiko Préfecture d'Agou, connu sous le nom de Kluiwudéké et borné au Nord par le ruisseau Klui, au Sud par la propriété SÉGBENAME Yawo, à l'Est par la propriété PLACCA Fessougan et à l'Ouest par la propriété FIATUWO Yawovi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00479-RP, déposée le 2-09-15. M. KPATCHASSOU Komlavi Ayéfounin, profession d'Ingénieur Génie Civile, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 36a 00ca, situé à Datcha Préfecture de l'Ogou, connu sous le nom de Adjido et borné au Nord et au Sud par la propriété D. IAWARA, à

Suivant réquisition n° 00480-RP, déposée le 03-09-15. M. VINCENT Louis Yves, profession de Photographe, demeurant et domicilié à Paris et de passage à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité française, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 02ha 11a 99ca, situé à Kpalimé Kouma Tokpli Préfecture de Kloto, connu sous le nom de Avuvoenu et borné au Nord par la propriété BAKUFO et la route Kouma Apoti - Kouma Tokpli, au Sud par les propriétés TCHINI, AMAGBA, ADZAH, à l'Est par une rue de 20m et la propriété ADZAH et à l'Ouest par la propriété TCHINI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00481-RP, déposée le 04-09-15. M. OGNATAN Fandomon, profession de Retraité, demeurant et domicilié à Atakpamé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 08a 64ca, situé à Atakpamé Préfecture de l'Ogou, connu sous le nom de Agoudodomadi et borné au Nord par une rue de 12m, au Sud par une rue de 10m, à l'Ouest par la propriété GNANOU N'Tchou et à l'Est par le ruisseau Kè.

Il déclare que ledit immeuble appartient à M. Charles Komlan Mawulawoè AZANSHI et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00482-RP, déposée le 07-09-15. M. DOGBE-TSOGBE Kokou Edem, profession de Chef d'Entreprise, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 12a 01ca, situé à Agome Yoh Kpalimé Préfecture de Kloto, connu sous le nom de Konda et borné au Nord et au Sud par la propriété DUMASI, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00483-RP, déposée le 09-09-15. M. DECKOR Koku Senyo, profession de Revendeur, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 25ca, situé à Kpalimé Préfecture de Kloto, connu sous le nom de Volové et borné au Nord par le lot n° 77, au Sud par le lot n° 81, à l'Est par une rue non dénommée de 20m et à l'Ouest par le lot n° 78.

13-09-15. M. DEKOR Uziyonu, profession de Directeur de Justice, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 08a 67ca, situé à Kpele-Atimé Préfecture de Kpélé, connu sous le nom de Nyiglanuti et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété MEGBAYO et à l'Est par un passage de 6m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

## REGION CENTRALE

Suivant réquisition n° 00326-RC, déposée le 20-08-15. M. PEKEMSI Kudjow-Kum, profession de DG LONATO, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 23a 61ca, situé à Blitta Préfecture de Blitta, connu sous le nom de Lamakaza et borné au Nord, au Sud, à l'Est par des rues de 16m chacune, à l'Ouest par la propriété TCHINGILOU Kossi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00327-RC, déposée le 27-08-15. M. LARE Sanename, profession de Gendarme, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 48ca, situé à Sokodé Préfecture de Tchaoudjo, connu sous le nom de Kpangalam et borné au Nord et à l'Est par la collectivité Kpangalam, au Sud par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par la propriété GBANOUTONG.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00328-RC, déposée le 10-09-15. Me GNOM Wiyao, Mandataire de M. MOLGA Kuloba, profession de Notaire, demeurant et domicilié à Kara. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 09a 30ca, situé à Sokodé Préfecture de Tchaoudjo, connu sous le nom de Kouloundé et borné au Nord par la propriété OURO Bodi, au Sud par une rue non dénommée de 12m, à l'Est par la propriété BOUKARI Ouroya, et à l'Ouest par la propriété TCHAGAO Saïbou.

Il déclare que ledit immeuble appartient à M. MOLGA Kuloba et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

13-09-15. Me GNOM Wiyao, Gaspard, profession de Notaire, demeurant et domicilié à Kara. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 12a 20ca, situé à Sokodé Préfecture de Tchaoudjo, connu sous le nom de Pangalam et borné au Nord par la propriété BOGRAH, au Sud par une rue non dénommée de 14m, à l'Est par une rue non dénommée de 16m et à l'Ouest par la propriété Pangalam.

Il déclare que ledit immeuble appartient à Mlle BADJONLAOU Bakaima et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00330/RC, déposée le 14-09-15. M. WALLA Koffi Kadanga, profession de Directeur Général, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 443ha 31a 85ca, situé à Sokodé Koloware Préfecture de Tchaoudjo, connu sous le nom de Sada et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété OURO GNAOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

## REGION DE LA KARA

Suivant réquisition n° 00812/RK, déposée le 02-03-15. M. ADJOLI Awi profession de Magistrat, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 08a 06ca, situé à Kara Préfecture de la Kozah, connu sous le nom de Tomdè et borné au Nord par le lot 31B, au Sud par le lot n° 34 ; à l'Est par le lot n° 33 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00843/RK, déposée le 11-05-15. M. ASSIAH Esso profession d'Enseignant, demeurant et domicilié à Kara. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 16a 74ca, situé à Kara Préfecture de la Kozah, connu sous le nom de Soundou-Low et borné au Nord par la propriété PAKALI, au Sud par la propriété MAKYE, à l'Est par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par la propriété PAKALI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00844/RK, déposée le 11-05-15. Mme MIZAA Iya, profession de Magasinière, demeurant et domiciliée à Kara. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 10a 84ca, situé à Kara, Préfecture de la Kozah, connu sous le nom de Tomdé et borné au Nord par la propriété NABEDE, au Sud par une rue non dénommée de 14m, à l'Est par la propriété EDJEU et à l'Ouest par la propriété HELIM.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00845/RK, déposée le 12-05-15. M. PAGNAWIA Yoma Pilassima profession d'Employé au CNCT, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 08a 63ca, situé à Kara Préfecture de la Kozah, connu sous le nom de N'Gbéképindé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 12 et 14m chacune et à l'Ouest par la collectivité TCHODIE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00846/RK, déposée le 12-05-15. M. AFFO Kannafa profession d'Assistant Administratif, demeurant et domicilié à Kara. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 04a 94ca, situé à Kara Préfecture de la Kozah, connu sous le nom de Dongoyo et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud par les lots 2080 et 2081 ; à l'Est par le lot 2083 et à l'Ouest par le lot 2079.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00869/RK, déposée le 28-05-15. Mme KELEOU Manatome, profession de Secrétaire, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 07a 22ca, situé à Kara, Préfecture de la Kozah, connu sous le nom de Soumbou et borné au Nord par une rue non dénommée de

Suivant réquisition n° 00877/RK, déposée le 10-06-15. M. FIAWOFIA K. Doagbodzi profession d'officier des FAT, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 50ca, situé à Kara Préfecture de la Kozah, connu sous le nom de Attéda et borné au Nord par une rue non dénommée de 20m, au Sud par la collectivité AMANA ; à l'Ouest par la propriété GOEH et à l'Ouest par la collectivité AMANA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00885/RK, déposée le 15-07-15. Mme TEBESSI Pagnabana P., profession de Revendeuse, demeurant et domiciliée à Kara. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 06a 36ca, situé à Kara, Préfecture de la Kozah, connu sous le nom de Tomdé et borné au Nord par le lot n° 190, à l'Ouest par le lot n° 189, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 14m chacune.

Elle déclare que ledit immeuble appartient à BARKA Mamayo et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00896/RK, déposée le 06-08-15. M. KPADJAO Kpiyou profession de Retraité, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 05a 21ca, situé à Kara Préfecture de la Kozah, connu sous le nom de Tomdé et borné au Nord par le lot n° 1608A, au Sud par le lot n° 1612B, à l'Est par la Bande de dégagement de 15m et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00897/RK, déposée le 6-08-15. M. KPADJAO Kpiyou profession de Retraité, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 05a 75ca, situé à Lassa Préfecture de la Kozah, connu sous le nom de Elimdé et borné au Nord par les lots n°s 85a et 85b ; au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune et à l'Est par le lot n° 87B.

## REGION DE LA SAVANE

Suivant réquisition n° 00433-RS, déposée le 31-07-15. M. BANYALIBA Moustapha s/c Me DOUTI Kambilso profession de Notaire, demeurant et domicilié à Dapaong. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à Nassablé Préfecture de Tône, connu sous le nom de Nassablé et borné au Nord par le lot n° 576, au Sud par une rue en projet de 16m, à l'Est par le lot n° 579A et à l'Ouest par le lot n° 577A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00434-RS, déposée le 29-07-15. Me BALOU Mateyendou s/c Me ADJA Morou profession de Notaire à Kara, demeurant et domicilié à Kara. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 15a 96ca, situé à Dapaong-Kpergou Préfecture de Tône, connu sous le nom de Dapaong Kpergou et borné au Nord par la propriété BALOU Sambiani, au Sud par la propriété DAPOUGUIBE, à l'Est par la propriété BALOU Sambiani, à l'Ouest par une rue en projet de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00435-RS, déposée le 17-08-15. M. AMADOU Issa profession de Commerçant, demeurant et domicilié à Dapaong. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 05a 72ca, situé à Boumong Préfecture de Tône, connu sous le nom de Boumong et borné au Nord par la propriété BATE, au Sud par la propriété BOKPADJA, à l'Est par la route Dapaong-Pana, à l'Ouest par la propriété DJAMONGUE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00436-RS, déposée le 17-08-15. M. DAGO Abdoulaye Soulemene s/c Maître GNOM W. Gaspard profession de Notaire, demeurant et domicilié à Kara. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 03a 87ca, situé à Cinkassé Préfecture de Cinkassé, connu sous le nom de Cinkassé et borné au Nord par la propriété MOROU, au Sud par une rue de 30m, à l'Est par un passage de 6m, à l'Ouest par la propriété ZAKARI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 004337-RS, déposée le 18-08-15. M. ALFA Kossadé Traoré s/c Me DOUTI Kambilso profession de Notaire à Dapaong, demeurant et domicilié à Dapaong. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 08a 77ca, situé à Worgou/Dapaong Préfecture de Tône, connu sous le nom de Worgou et borné au Nord par une rue en projet de 12m, au Sud par la propriété KAMBOTI Yendoukoa, à l'Est par la propriété KOMBATE et à l'Ouest par la propriété AKOSSA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00438-RS, déposée le 24-08-15. M. TCHIAKOURA Sanoka profession de Magistrat, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 06a 03ca, situé à Nassablé / Dapaong Préfecture de Tône, connu sous le nom de Nassablé et borné au Nord par les lots n°s 386 et 387, au Sud par les lots n°s 382 et 383, à l'Est par une rue non dénommée de 12m et à l'Ouest par une rue non dénommée de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00439-RS, déposée le 28-08-15. M. SOUROU Abdoulaye s/c Me DOUTI Kambilso profession de Notaire, demeurant et domicilié à Dapaong. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 12a 13ca, situé à Karbiaga / Cinkasse Préfecture de Cinkasse, connu sous le nom de Karbiaga et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par la propriété SANNEBIRE, à l'Est par la propriété LANYNDO Minguimonte et à l'Ouest par la propriété SANNEBIRE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Le conservateur de la propriété foncière  
ABBI Toyi A. M.